



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 2827

Texte de la question

EADS

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Ayrault, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Marc Ayrault. Monsieur le Premier ministre, nous prenons acte de votre déclaration et de vos excuses. Vous y étiez obligé, car accuser François Hollande, chef de l'opposition, de lâcheté, c'était commettre la plus grave injure à l'encontre d'un homme public (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*),...

M. Lucien Degauchy. Il n'y a que la vérité qui blesse !

M. Jean-Marc Ayrault. ...c'était insulter tous les députés socialistes, toute l'opposition, et c'était aussi, d'une certaine façon, outrager le Parlement tout entier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Certes, monsieur le Premier ministre, au sein de cette assemblée, nous nous affrontons souvent et sans complaisance. C'est la dure loi de la démocratie parlementaire, mais le respect des personnes est une règle qui s'impose à tous. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Il n'y a pas, dans cet hémicycle, des courageux et des lâches, il n'y a que des députés élus qui ont eu le courage d'affronter le suffrage universel ! (*" Bravo ! " et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme Martine Billard. Très bien !

M. Jean-Marc Ayrault. N'oublions pas que nous sommes ici par la volonté du peuple.

M. Lucien Degauchy. Gare aux baïonnettes !

M. Jean-Marc Ayrault. Bien au-delà de nous, c'est le peuple français que nous devons respecter parce que nous le représentons, ici, à l'Assemblée nationale.

Monsieur le Premier ministre, je vous pose à nouveau la question qu'avait formulée, hier, François Hollande sur EADS. Maintenez-vous votre confiance à son PDG incriminé dans la crise ? Vous avez annoncé, hier, un changement de pacte d'actionnaires au sein d'EADS : est-ce une remise en cause des accords franco-allemands ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme Martine Billard. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Monsieur le président Ayrault, je vous remercie de m'avoir posé la question avec un peu plus de sérénité que ce ne fut le cas hier. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Je suis très heureux d'y répondre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

EADS est une grande entreprise dont les Français sont fiers...

M. Paul Giacobbi. Pas trop en ce moment !

M. le Premier ministre. ...et ils ont raison. EADS et Airbus, ce sont des dizaines de milliers d'emplois en France pour tous nos compatriotes. C'est un pari technologique que nous avons gagné ensemble. C'est une ambition européenne que nous avons portée avec tous nos partenaires. C'est pourquoi le Gouvernement est décidé à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'EADS sécurise ses délais de production et fournisse ses clients dans les meilleures conditions. Il y a des décisions urgentes à prendre. Elles seront prises. Thierry Breton les

prépare en liaison avec les partenaires français et européens de l'entreprise.

M. Jean-Pierre Brard. Ce n'est pas rassurant !

M. le Premier ministre. Vous le voyez : en matière économique, énergétique et industrielle, nous sommes au rendez-vous de la responsabilité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et Forgeard ?

M. Bruno Le Roux. Vous n'avez pas répondu à la question !

M. le président. Monsieur Le Roux, écoutez l'appel de M. Ayrault au calme, à la tranquillité et à la sérénité !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2827

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 juin 2006